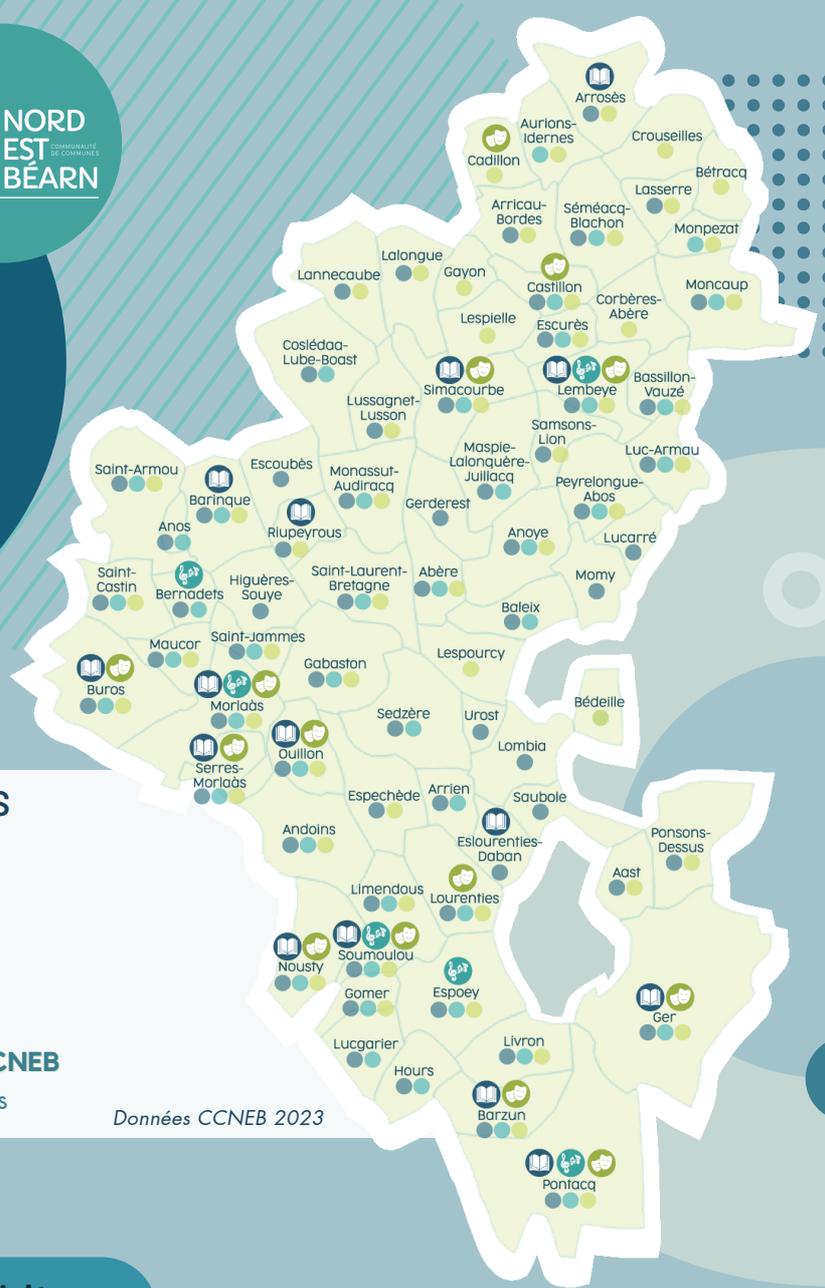




Projet Culturel Territorial

Quels enjeux ?



TOUS CONCERNÉS



Bibliothèques & Points lecture

● Origine des lecteurs



Écoles de Musique

● Origine des élèves



Spectacles organisés par la CCNEB

● Origine des spectateurs

Données CCNEB 2023

ÉTAT DES LIEUX
DE L'EXISTANT



Lecture Publique

15

bibliothèques

2500

lecteurs
actifs

2

professionnelles

150

bénévoles



- Des bibliothèques associatives et communales (mise en réseau sur le secteur sud uniquement)
- Une seule bibliothèque avec des professionnels (Morlaàs) et des horaires d'ouverture élargis
- Des accueils réguliers de scolaires
- Une offre peu diversifiée (numérique, jeux, ... limités)



Enseignement musical

6

écoles
de musique

450

élèves

35

professeurs



- Des écoles de musique avec une palette d'instruments plus ou moins diversifiée
- Une gestion complexe assurée par des bénévoles
- Des structures économiquement fragiles
- Des associations impliquées dans la vie locale (concert, bandas, cérémonies, ...)



Programmation culturelle

5

spectacles
du Parvis

17

animations en
bibliothèques

1795

spectateurs



- Des animations dans et hors les bibliothèques (ateliers, spectacles, jeux, ...)
- Des lieux de diffusion potentiels dans toutes les communes (espaces extérieurs, salles des fêtes, églises, ...)
- Une forte attente de la population
- Une absence de communication coordonnée

De nombreuses disparités dans l'exercice de la compétence "Culture" à l'échelle du territoire (héritage fusion 2017)

LES PROPOSITIONS DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL POUR DEMAIN

L'AMBITION >>> Faire de la culture un véritable marqueur du territoire & un outil d'attractivité, de développement et de cohésion



Historique

Une compétence supplémentaire et partagée entre le Département, la CCNEB et les Communes

Extrait des statuts de la CCNEB :

- Réseau intercommunal de lecture publique
- Enseignement musical à vocation intercommunale
- Aide aux associations (formation jeunes, évènementiel)

Budget culturel intercommunal
142 000€



Enjeux

Élaborer un projet culturel territorial global et partagé

- Rendre la culture accessible à tous en proposant une offre culturelle de qualité
- Soutenir et valoriser le tissu associatif en structurant et professionnalisant les acteurs culturels
- Organiser et harmoniser l'exercice de la compétence « Culture » sur le territoire



Propositions

Des propositions de développement pour un projet ambitieux

Lecture publique

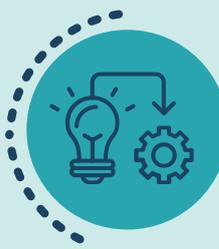
- Organiser, structurer et animer un réseau de 15 bibliothèques (dont 5 dites "têtes de réseau") avec l'appui de professionnels recrutés par la CCNEB
- Soutenir les équipes bénévoles et professionnelles en place et permettre un accès de tous à un catalogue d'ouvrages commun
- Accompagner les projets d'animation
- Créer une ludothèque itinérante (jeux et jouets, sur place ou à emprunter, pour tous les âges)

Enseignement musical

- Soutenir financièrement, et de manière équitable, le fonctionnement (offre d'enseignement, gestion administrative et pédagogique) des 5 écoles de musique à rayonnement intercommunal via un règlement d'intervention
- Développer l'offre d'enseignement et les projets d'animation locaux (pratique collective, diversité instrumentale, partenariats extérieurs...)

Programmation culturelle

- Proposer une saison culturelle étoffée de qualité avec des animations variées, dans et hors des bibliothèques, toute l'année, pour tous les publics
- Créer un agenda culturel du Nord-Est Béarn



Mise en œuvre

Nécessairement partagée par toutes les collectivités

Co-financement du projet global

- Participation CCNEB à 202k€/an (soit +60k€/an)
- Participations du Département et de la DRAC (*Direction Régionale des Affaires Culturelles*) estimées à 108k€/an
- Participations des communes par révision des attributions de compensation à 3,80€/habitant

> **Nécessaire adhésion unanimement exprimée des communes**

> Jusqu'à juin 2024 : Délibération de tous les Conseils municipaux

Lancement du projet :
Janvier 2025

Sans l'adhésion, mise en œuvre de l'équité territoriale

- Abandon de l'animation du Réseau Lecture Publique
- Plafonnement du soutien « Enseignement Musical »
- Limitation de la « Programmation Culturelle »

Budget culturel intercommunal
202 000€

UN PROJET CULTUREL PARTOUT, POUR TOUS

